



BollardScan™



CONSIGNES DE PRÉPARATION : INSPECTION DES BOLLARDS

Dans le cadre de notre intervention pour l'inspection et le contrôle non-destructif des bollards, il est essentiel que les conditions suivantes soient respectées avant notre arrivée afin de garantir la sécurité, l'efficacité et la qualité de notre mission.

1. Accessibilité complète des bollards

- Tous les bollards à inspecter doivent être entièrement dégagés.
- Aucune ligne d'amarrage, chaîne, câble ou cordage ne doit être attaché ou posé sur les bollards concernés.
- Planifiez si possible l'intervention en dehors des périodes d'amarrage actif.

2. Zone de travail sécurisée

- Un périmètre de sécurité d'environ 1 à 2 mètres autour de chaque bollard doit être libre d'obstacles.
- L'accès au quai pour notre équipe doit être autorisé (badge, escorte ou permissions si nécessaires).

3. Propreté du site (préférable mais pas obligatoire)

- Les bollards doivent être débarrassés de toute salissure excessive : algues, boue, rouille friable, etc.
- Un nettoyage léger préalable peut être requis pour permettre l'utilisation de nos instruments.

4. Conditions météorologiques

En cas de conditions extrêmes (pluie forte, vents violents, houle importante), l'inspection pourra être reportée pour des raisons de sécurité et de fiabilité des résultats.

5. Liste des bollards à inspecter

- Merci de fournir en amont :
 - Un plan des quais avec positionnement des bollards à inspecter.
 - Les références ou numérotations internes si disponibles.
 - Toute information technique connue : année d'installation, marque et modèle, incidents passés, construction du quai, etc.

6. Coordination et contact local

- Un interlocuteur portuaire désigné doit être présent ou joignable pendant toute l'intervention.
- Merci de transmettre ses coordonnées, ainsi que les procédures spécifiques d'accès au site : EPI, sécurité, etc.